



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Centre heliomarin de Berck-sur-Mer

Question écrite n° 7841

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M. le ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, sur les suites données à l'affaire du centre heliomarin de Berck-sur-Mer, dans le Pas-de-Calais. Il rappelle pour mémoire qu'en février 1993 une enquête avait révélé de graves dysfonctionnements dans la gestion de ce centre et qu'une plainte avait été déposée contre la directrice du centre. L'arrestation de celle-ci a provoqué une vive émotion à Berck et dans la région. Il s'étonne du silence fait depuis sur cette affaire et lui demande de lui faire connaître l'état d'avancement des procédures pénales, civiles et commerciales.

## Texte de la réponse

La présente question écrite se rapportant à une affaire particulière, il a été répondu directement à l'honorable parlementaire.

## Données clés

**Auteur :** [M. Kucheida Jean-Pierre](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7841

**Rubrique :** Cures

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 novembre 1993, page 4002

**Réponse publiée le :** 21 février 1994, page 921